

<https://enseignants.se-unsa.org/Creation-de-100-postes-de-CPE-le-combat-continue>



Enseignants de l'Unsa

Création de 100 postes de CPE : le combat continue

- Je suis... - CPE -

Date de mise en ligne : mercredi 9 novembre 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le budget 2023 prévoit à nouveau la création de postes de CPE pour la rentrée. Le SE-Unsa avait déjà obtenu 300 postes supplémentaires l'an dernier. Une partie des établissements sans CPE sont à présent dotés, mais les sous-effectifs perdurent dans beaucoup d'endroits.

Une ventilation des postes axée sur la mixité scolaire en 2022

Tous les établissements sans CPE n'ont pas pu être dotés. Le ministre sortant avait décidé de les ventiler sur des postes qui permettraient d'améliorer la mixité scolaire.

Si l'idée n'était pas dénuée d'intérêt, cela n'a pas permis qu'il n'y ait plus d'établissement sans CPE, comme le demande le SE-Unsa depuis toujours.

100 postes supplémentaires en 2023

C'est l'action persévérante du SE-Unsa pour alerter, pour mettre en lumière la réalité de la situation des personnels de vie scolaire qui continue à payer. Le SE-Unsa a participé à tous les débats qui ont concerné les conditions de travail en vie scolaire en 2021-2022. Pour effectuer un travail de qualité, un CPE ne peut pas exercer seul dans un établissement de 700 ou 800 élèves ! Le ministère et le gouvernement semblent enfin prendre conscience de la réalité des conditions de travail des personnels de vie scolaire.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa continue à militer pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des CPE. Ces 100 postes obtenus dans un contexte morose devraient soulager des tensions en territoires.